



Chers parents ,

Votre enfant est inscrit à l'année à l'accueil de loisirs Sans Hébergement du mercredi. Afin de mieux anticiper les activités et surtout la cantine, nous vous demandons de bien vouloir remplir le tableau ci-dessous.

Nom et prénom de l'enfant:	Accueil du matin	Matin	Cantine	Après-midi	Accueil du soir
Mercredi 1 mars 2017					
Mercredi 8 mars 2017					
Mercredi 15 mars 2017					
Mercredi 22 mars 2017					
Mercredi 29 mars 2017					
Indiquer d'une croix si votre enfant sera présent à l'un des moments de la journée					
Signature du responsable légal:					

Nous vous rappelons que tout repas commandé sera facturé sauf s'il est annulé au minimum le vendredi avant 10h précédent l'accueil de loisirs du mercredi (exemple pour le mercredi 12 octobre, il faut annuler avant **vendredi 7 octobre**)

Vous remerciant de votre compréhension, nous vous prions d'agréer nos sincères salutations.

Vous pouvez télécharger les documents d'inscription (petits vacances, mercredi, etc...) sur le site internet de la mairie à l'adresse suivante : <http://www.moreuil.com/viemunicipale/telechargements.asp>



Chers parents ,

Votre enfant est inscrit à l'année à l'accueil de loisirs Sans Hébergement du mercredi. Afin de mieux anticiper les activités et surtout la cantine, nous vous demandons de bien vouloir remplir le tableau ci-dessous.

Nom et prénom de l'enfant:	Accueil du matin	Matin	Cantine	Après-midi	Accueil du soir
Mercredi 1 mars 2017					
Mercredi 8 mars 2017					
Mercredi 15 mars 2017					
Mercredi 22 mars 2017					
Mercredi 29 mars 2017					
Indiquer d'une croix si votre enfant sera présent à l'un des moments de la journée					
Signature du responsable légal:					

Nous vous rappelons que tout repas commandé sera facturé sauf s'il est annulé au minimum le vendredi avant 10h précédent l'accueil de loisirs du mercredi (exemple pour le mercredi 12 octobre , il faut annuler avant **vendredi 7 octobre**)

Vous remerciant de votre compréhension, nous vous prions d'agréer nos sincères salutations.

Vous pouvez télécharger les documents d'inscription (petits vacances, mercredi, etc...) sur le site internet de la mairie à l'adresse suivante : <http://www.moreuil.com/viemunicipale/telechargements.asp>
